



COMMUNIQUÉ DE PRESSE HORAIRES ET TRAVAUX

LE TRAFIC FERROVIAIRE REPREND SUR LA LIGNE LE PUY-EN-VELAY / FIRMINY

Dans le cadre du Plan Rail Auvergne, d'importants travaux ont eu lieu depuis le 3 février 2014 entre Le Puy-en-Velay et Firminy. La ligne devait initialement être rendue au trafic ferroviaire le 1^{er} septembre dernier. Cependant, en raison de contraintes techniques liées à la sécurité, son ouverture a été différée.

RFF, SNCF Infra et les entreprises mandatées ont mis en œuvre tous les moyens et leurs savoir-faire pour remettre en service au plus vite les circulations ferroviaires, dans des conditions optimales de sécurité.

RFF présente à nouveau ses excuses pour la gêne occasionnée par ce retard et remercie les voyageurs pour leur compréhension.

REPRISE DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES LUNDI 6 OCTOBRE

Les liaisons ferroviaires reprennent sur cet axe lundi 6 octobre, avec 11 circulations au départ de Saint-Etienne et 10 au départ du Puy-en-Velay. Les 4 cars directs entre Saint-Etienne et Le Puy-en-Velay sont maintenus jusqu'au 13 décembre 2014.

LES TRAINS CIRCULENT À NOUVEAU : PRUDENCE AUX PASSAGES À NIVEAU

Avec la reprise des circulations ferroviaires, automobilistes et piétons doivent retrouver leurs réflexes de vigilance à l'approche des passages à niveau. La traversée des voies ferrées doit se faire dans le strict respect du Code de la route et de la signalisation : ralentir à l'approche du passage à niveau, et s'arrêter au panneau stop ou dès que le feu rouge clignote.

INFORMATIONS VOYAGEURS SUR :

- www.sncf.com / www.ter-sncf.com/auvergne et www.ter-sncf.com/rhone-alpes
- Applications gratuites SNCF TER Mobile ou SNCF Direct
- Contact Allo TER 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé)



mémo projet

Pendant cette période travaux, 36 kilomètres de voie ont été remis à neuf, les parois de 5 tunnels ont été confortées, un tablier de pont a été remplacé, l'étanchéité de 19 ouvrages d'art refaite, et plus de 30 sites ont fait l'objet de travaux de sécurisation des parois ou tranchées rocheuses, avec la mise en place de grillages plaqués et ancrés et d'écrans pare-blocs.

Le montant total des travaux s'élève à 48 millions d'euros, financés par le Conseil régional Auvergne, l'Etat et RFF

CONTACTS PRESSE